ACADÉMIE DE BESANÇON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort

PROCÉDURE D'ADMISSION EN SEGPA

CM1

CYCLE DE CONSOLIDATION

Un élève qui a été maintenu une fois poursuit son cursus élémentaire jusqu'en CM2

1

Un élève est en grande difficulté malgré toutes les aides apportées (PPRE, PAP, RASED, Stage de réussite ...)

Sa situation est analysée en conseil des maîtres.

2

Les difficultés sont telles qu'elles risquent de ne pas pouvoir être résolues avant la fin de l'école élémentaire.

Le directeur d'école informe les parents au cours d'un entretien qui a pour objet de leur présenter les EGPA*.

*

EGPA : Enseignement Général et Professionnel Adapté